

LE MAROC RENFORCE L'ARMÉE SIONISTE À GHAZA  
**LA DOUBLE TRAHISON DU MAKHZEN**

Page 5

EN VISITE DANS LA 1<sup>ère</sup> RM

**SAÏD CHANEGRIHA  
SUPERVISE  
UN EXERCICE  
TACTIQUE**

Page 2

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5019 | Dimanche 19 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAL PARA-ATHLÉTISME

**UNE MÉDAILLE  
D'OR POUR  
NASSIMA SAIFI**

Page 16

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE**

# LOUISA HANOUNE CANDIDATE

Page 3



SITUATION À RAFAH



■ SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

**L'ALGÉRIE FAIT DON DE 120  
TONNES D'AIDE À LA RDC**

Page 2

■ ALGERIA VENTURE- TOTALENERGIES ALGÉRIE

**ACCORD POUR  
L'ACCOMPAGNEMENT DU  
CHALLENGE « STARTUPPER  
DE L'ANNÉE »**

Page 16

■ TRANSFERT POUR SOINS À L'ÉTRANGER

**LA CNAS S'ASSOCIE  
À UN HÔPITAL BELGE**

Page 2

**L'ALGÉRIE ET LA SLOVÉNIE  
DEMANDENT UNE RÉUNION  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Page 5

TRANSFERT POUR SOINS  
À L'ÉTRANGER  
**La CNAS  
s'associe  
à un hôpital belge**

Un protocole d'accord de coopération a été paraphé ce samedi, entre la Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés (CNAS) et le Centre Hospitalier Universitaire Brugmann (Belgique) et ce en présence des ministres de la Santé Abdelhak Saïhi et du Travail et de la sécurité Fayçal Bentaleb ainsi que l'ambassadeur belge en Algérie. S'exprimant à l'occasion, Abdelhak Saïhi qui s'est félicité de cet accord, a assuré que cela représente un saut qualitatif en ce qui concerne la prise en charge des patients algériens à l'étranger. « Cet accord porte essentiellement sur la prise en charge des pathologies graves dont le nombre ne dépasse pas les six genres à savoir la greffe de foie et les malformations en plus de la réduction des délais pour la prise en charge à l'étranger », a expliqué de son côté Fayçal Bentaleb. « Les deux parties ont entamé le processus de réalisation d'un programme de formation à court, moyen et long terme, ceci en plus de la programmation de visite sur le terrain de la délégation belge au niveau de la polyclinique spécialisée en chirurgie cardiaque pédiatrique de Bousmail et l'EPH spécialisé en cardiologie et chirurgie cardio-vasculaire d'Alger » a-t-il ajouté.

POUR SON 8<sup>e</sup> SACRE DE CHAMPION D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

**Le président  
de la République  
félicite l'équipe  
du MCA**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, vendredi, le Mouloudia d'Alger après son huitième titre de champion d'Algérie de la ligue 1 professionnelle de football. "Félicitations au Mouloudia, doyen des clubs algériens pour son huitième titre de champion d'Algérie de son histoire.. Félicitations à ses nombreux supporters et à son staff technique.. vous méritez amplement votre titre", a écrit le président de la République sur son compte officiel dans les réseaux sociaux.

UIPA LES 26 ET 27 MAI

**L'Algérie abritera  
les travaux  
du 36<sup>e</sup> Congrès**

«L'Algérie abritera, les 26 et 27 mai au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), les travaux du 36<sup>e</sup> Congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), sur convocation de son président, M. Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN)», a indiqué, hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. Selon la même source, le comité exécutif de l'Union tiendra samedi 25 mai 2024, en prévision du lancement des travaux du congrès, sa 34<sup>e</sup> réunion. L'ordre du jour du Congrès comprendra, «des séances de travail et des réunions des commissions de Palestine, des conditions de la femme, de l'enfant et de la jeunesse et des affaires politiques et des relations parlementaires.» Les travaux du Congrès seront sanctionnés par «un communiqué final» avant l'organisation d'une cérémonie symbolique pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UIPA, conclut le communiqué.

R. N.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

# L'Algérie fait don de 120 tonnes d'aide à la RDC

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a offert plus de 120 tonnes de vivres et produits non-alimentaires à la République Démocratique du Congo (RDC).*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon la Radio Okapi, l'Algérie compte organiser 3 rotations de 5 aéronefs pour apporter une aide humanitaire de 123,5 tonnes de vivres et biens matériels octroyée au peuple de la République démocratique du Congo par le Président Tebboune. Les rotations sont fixées pour le samedi 18, mercredi 22 et samedi 25 mai 2024.

« La République algérienne démocratique et populaire a décidé d'octroyer une aide humanitaire de 123,5 tonnes au profit du peuple et gouvernement congolais, en guise de contribution active à la réponse humanitaire pour alléger les souffrances des populations de la partie orientale », est-il mentionné dans une correspondance adressée, mercredi dernier, au directeur général de l'Agence congolaise de presse (ACP) par Mohamed Yazid Bouzid, ambassadeur plénipotentiaire et extraordinaire de l'Algérie en RDC, rapporte de son côté, dans une dépêche datée du 17 mai, l'Agence congolaise de presse. La livraison à Kinshasa de cette aide témoigne de « la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération » entre l'Algérie et la RDC, ajoute la même source.

« Cette aide est constituée, notamment, de riz, de l'huile de table, de sucre, de sel, des pâtes alimentaires, des biscuits, de thon, de poisson en conserve, de thon, de lait en poudre pour nourrissons, de vêtements pour filles et garçons, de cartables avec fournitures scolaires, de tentes, de fauteuils roulants, de médicaments et de produits pharmaceutiques », selon la



correspondance signée par le diplomate algérien.

Dans ce cadre, l'Algérie estime que « le meilleur remède pour que la crise humanitaire soit pleinement absorbée reste une solution intégrée », qui « s'appuiera sur la cessation des hostilités, le bannissement du recours à la violence des groupes armés quelque soient leurs appartenances ou leurs revendications et la démobilisation de ces groupes selon le programme gouvernemental congolais prévu à cet effet. »

A cet égard, Mohamed Yazid Bouzid a réitéré, dans sa correspondance, l'attachement de l'Algérie « à la souveraineté, la stabilité et l'intégrité territoriale de la RDC », et « sa disponibilité à poursuivre son plaidoyer dans les fora régionaux et

internationaux en faveur du retour définitif de la paix dans la région des Grands Lacs, conformément aux intérêts supérieurs des pays et peuples de cette région. »

R. R.

EN VISITE  
DANS LA 1<sup>ère</sup> RM

**Saïd Chanegriha  
supervise  
un exercice  
tactique**

« Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a effectué ce samedi une visite de travail et d'inspection au niveau de la 1<sup>ère</sup> région militaire », a supervisé selon un communiqué du MDN, un exercice tactique à munitions réelles et ce Polygone de tir et de manœuvres de ladite RM.

« Hisn (Fort) 2024 a été effectué par la 12<sup>e</sup> brigade mécanisée et des unités de la garde républicaine », précise-t-on de même source.

Au niveau de la Base Aérienne d'Aïn Oussara, le chef d'Etat-major de l'ANP, a également supervisé un exercice de parachutisme sportif exécuté par des membres de l'équipe nationale féminine militaire de cette discipline.

« Le Général de Corps d'Armée a salué les participants et les a félicités pour la préparation tout en assurant le développement palpable et le développement du niveau de préparation tout en appelant à maintenir le cap » lit-on dans le même communiqué, assurant que le Chef d'Etat-major de l'ANP a « insisté au cours de son intervention pour une évaluation objective des résultats de cet exercice. »

R. N.

ALGÉRIE-FRANCE

**Lounès Magramane et Anne-Marie  
Descotes font le point**

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, s'est entretenu, ce vendredi à Paris, avec son homologue française, Anne-Marie Descotes. La rencontre a permis aux deux parties de faire le point sur les relations algéro-françaises et les questions internationales. « Heureuse de recevoir mon homologue algérien, Lounès Magramane », écrit Anne-Marie Descotes sur son compte « X », anciennement twitter.

Selon la diplomate française, la rencontre a permis d'aborder la coopération bilatérale et les crises régionales.

« Notre dialogue est important pour l'approfondissement de la coopération bilatérale dans tous les domaines, et notre coordination sur les crises régionales », a-t-elle précisé dans son message.

Cette rencontre intervient dans le sillage

de la tenue, février dernier à Alger, de la 11<sup>e</sup> Session des consultations politiques algéro-française sous la coprésidence de Lounès Magramane, et d'Anne-Marie Descotes. Une session ayant permis de procéder à une évaluation globale de l'état des relations au plan politique et de la coopération bilatérale dans l'ensemble des domaines, y compris en matière économique et de circulation des personnes.

« Échanges très riches et constructifs avec mon homologue Lounès Magramane lors du 11<sup>e</sup> dialogue politique. Nous poursuivons l'approfondissement de la relation bilatérale et travaillons ensemble sur les grands sujets internationaux » avait, alors, souligné Anne-Marie Descotes.

Une manière pour Alger et Paris de maintenir le cap pour un partenariat que les deux parties veulent renouvelable.

R. N.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

# Louisa Hanoune candidate

*La candidature de la Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain est désormais officielle.*

PAR KAMAL HAMED

Ce qui n'était qu'une forte probabilité s'est en effet confirmée hier. Louisa Hanoune a annoncé elle-même sa candidature de manière officielle devant les membres du Conseil national du parti. Dans son allocution à l'issue du vote lors de la session de cette instance du PT en faveur de la participation à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, Louisa Hanoune a affirmé qu'elle a l'honneur de représenter sa formation politique à « une élection décisive, mais aussi une lourde responsabilité eu égard aux enjeux et défis auxquels est confronté le monde dans la conjoncture actuelle. » En outre elle a soutenu que sa candidature vise « à libérer la société algérienne de toutes les privations et humiliations qu'elle endure. Nous fournirons la plateforme politique nécessaire pour atteindre cet objectif. » Elle a assuré que tout sera mis en œuvre pour « permettre à la majorité de reprendre la lutte légendaire contre les problèmes qui la préoccupent. Nous aurons le courage de réformer toutes les institutions défaillantes et les partis politiques. » Dans la lancée la désormais candidate à cette cruciale échéance électorale a souligné que « le peuple est souverain. Il a la conscience politique qui l'habilite à résister à tous les dangers, internes et externes. ». Devant les membres du Conseil national, qui ont approuvé à l'unanimité sa candidature au scrutin présidentiel, elle s'est engagée à



défendre le projet politique et social du parti dans l'ensemble des régions du pays. Prochaine étape pour relever le défi de cette candidature : l'écueil de la collecte des signatures des électeurs. Une opération qui ne sera pas une simple sinécure. Le parti en est conscient, apparemment. La SG du PT a d'ailleurs indiqué à ce titre indiqué que les structures locales ont d'ores et déjà amorcé l'opération. « Nous serons capables de surmonter les obstacles pour entrer dans une bataille décisive, et non pas des élections ordinaires » a-t-elle martelé. Notons que le PT a déjà annoncé qu'il participera à cette élection présidentielle anticipée. C'était au mois d'avril à l'issue d'une session de son comité central. C'est la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, qui en a fait l'annonce. Mme Hanoune, qui a annoncé dans son allocution de clôture de cette session la participation de son parti, a indiqué que « cette décision a suscité le consensus de l'ensemble des membres de cette

instance suprême du parti. » Par ailleurs, la secrétaire générale a aussi annoncé que son parti présentera son propre candidat se gardant, toutefois, d'en dire plus. Suffisant pour soulever moult supputations et interrogations. Le parti va-t-il présenter la candidature de Louisa Hanoune ? Ou, en revanche, va-t-il opter pour un autre candidat ? Le suspense a été donc levé hier lorsque la candidature de Louisa Hanoune a été entérinée par le Conseil national du parti. Ce sera donc la quatrième fois que Louisa Hanoune participe à une élection présidentielle. La première fois c'était en 2004. Lors de cette joute électorale, la candidate du PT n'a obtenu que 1 % des votes (101 630 voix). Mais cela ne l'a pas découragée puisque, en 2009, elle se représente pour la deuxième fois. Elle arrive alors en deuxième position avec 4,22 % des suffrages (649 632 voix). De nouveau candidate lors de l'élection présidentielle de 2014, elle se classe quatrième, avec 1,37 % des voix.

K. H.

## Le RND appelle à un candidat de consensus

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Bureau national du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé à une consultation élargie pour former une coalition autour d'un candidat consensuel à la prochaine élection présidentielle anticipée afin d'assurer la poursuite des réformes engagées ces dernières années et la réalisation des objectifs fixés.

Selon un communiqué du parti, « le Bureau national, réuni sous la présidence de Mustapha Yahia, a affiché la volonté du RND de poursuivre ses efforts de mobilisation de ses bases militantes pour contribuer à la réussite de l'élection présidentielle du 07 septembre prochain, en sensibilisant l'électorat sur la nécessité de se rendre massivement aux urnes et de choisir son candidat de manière

démocratique et transparente à la lumière de l'environnement juridique favorable actuel, fruit des réformes, qui garantissent l'intégrité du processus électoral et la compétitivité. » A cet égard, le RND a souligné « son engagement à être une force d'appoint pour la réussite de cette joute électorale à travers les décisions qui seront prises par le Conseil national du parti lors de sa prochaine session. » Aussi, appelle-t-il l'ensemble des militants à poursuivre les efforts initiés sur le terrain afin de réaliser cet objectif conformément aux directives de la direction nationale du parti. Il a également réaffirmé « l'alignement du RND sur les forces nationales qui soutiennent fermement les positions souveraines de l'État et se rallient fermement à ses institutions constitutionnelles afin de promouvoir la stabilité et le développement de l'Algérie. »

Saluant la prise de conscience de la classe politique de l'importance de l'unification des rangs et du renforcement de la cohésion nationale pour faire face à tous les défis, le RND souligne que « le pays s'apprête à vivre une échéance électorale importante, qui exige de tous une grande vigilance et prioriser l'intérêt national. » D'autre part, le RND a exprimé sa satisfaction quant aux décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, à travers les augmentations successives des salaires et des pensions des retraités, la révision des statuts particuliers pour les différentes catégories de travailleurs ainsi que les projets de développement prometteurs dans les domaines agricole, industriel, commercial, minier et infrastructurel.

L. B.

### Le parti de l'UFDS participera à l'élection présidentielle

Le Secrétaire général du parti de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), Abderrahmane Salah a annoncé, à Alger, que sa formation politique participera à la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre prochain.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre au siège du parti, le SG de l'UFDS a affirmé qu'il « participera à la prochaine élection présidentielle prévue le 7 septembre 2024, étant une importante étape permettant de consacrer la pratique démocratique et de poursuivre le processus d'édification des institutions de l'Etat », ajoutant qu'il s'agit également d'« un moyen d'expression de la volonté populaire. »

La formule de participation à la prochaine élection sera définie « lors du Conseil national qui tiendra sa session le 14 juin prochain, soit par un candidat du parti ou par le soutien d'un candidat hors parti », a ajouté M. Salah, appelant les Algériens à « se rallier aux institutions de l'Etat et à participer activement à ces échéances, quel que soit le candidat choisi. » La rencontre s'est déroulée en présence de représentants de partis politiques et de la résistance palestinienne. Le SG de l'UFDS s'est dit convaincu que « la résistance palestinienne vaincra l'occupant sioniste barbare. » Le représentant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Nadir Al Kaisi a mis en avant « le courage de la résistance palestinienne, toutes factions confondues, face à la machine de guerre de l'occupant sioniste et la poursuite de la lutte jusqu'à la libération de la Palestine et l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods comme capitale. » A cette occasion, M. Al Kaisi a salué les efforts « colossaux » de l'Algérie et l'action de sa diplomatie au niveau du Conseil de sécurité ainsi que son « rôle actif » pour l'admission de la Palestine comme Etat de plein droit à l'ONU. L'Algérie a mis la lumière sur « le fossé entre les peuples et les Gouvernements qui soutiennent l'entité sioniste », a-t-il relevé.

FRANCE

### La diaspora algérienne mobilisée pour l'élection présidentielle en Algérie

L'Ambassade d'Algérie en France a abrité une réunion regroupant l'ensemble des Consuls généraux et Consuls algériens accrédités dans les pays européens et d'Amérique du Nord, sous la présidence de M. Lounes Magramane, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger, en présence de l'Ambassadeur Saïd Moussi.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance capitale à la prise en charge des préoccupations touchant à la communauté nationale à l'étranger.

La réunion d'aujourd'hui a donc donné lieu à une évaluation exhaustive de la gestion consulaire de nos ressortissants résidant à l'étranger dans le but d'améliorer qualitativement les prestations consulaires et de répondre adéquatement aux attentes légitimes de cette importante catégorie de citoyens algériens. Cette réunion a également été l'occasion de relever l'impact positif des récentes mesures annoncées, sous l'impulsion des Hautes Autorités nationales, en faveur de nos ressortissants à l'étranger.

Elle a permis, en outre, de faire le point sur le renouvellement des passeports biométriques et d'examiner les voies et moyens à même de faciliter davantage le déroulement de cette opération au niveau de nos services extérieurs. Enfin, et compte tenu de l'approche de l'élection présidentielle du 07 septembre 2024, les participants ont passé en revue les préparatifs de cette importante échéance politique, y compris l'inscription sur les listes électorales en prévision de la convocation du corps électoral le 08 juin prochain.

L'objectif étant de réunir toutes les conditions nécessaires au déroulement de ce scrutin dans les meilleures conditions et de permettre aux membres de notre diaspora d'exercer librement leur droit de vote.

R.N.

4<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE (UA)

# Adoption des propositions de l'Algérie

«Les travaux de la 4<sup>e</sup> session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'Industrie et les ressources minérales, clôturés ce vendredi à Malabo (Guinée équatoriale), ont été sanctionnés par l'adoption des propositions de l'Algérie visant à renforcer l'intégration économique entre les pays africains et à soutenir le développement durable», indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

PAR RIAD EL HADI

Après l'adoption du cadre politique relatif aux start-up, la Commission de l'UA a été appelée à élaborer la stratégie africaine sur les start-up et à soutenir les incuba-



teurs d'innovation, et ce conformément à la Déclaration de la Conférence ministérielle africaine des start-up, organisée en Algérie en décembre 2022, en vertu de la décision 1205 du Conseil exécutif de l'UA», a précisé la même source. A la fin des travaux, le Comité a souligné «l'importance des start-ups comme principal moteur de la crois-

sance économique, saluant les efforts de l'Algérie dans ce domaine.»

Le Comité s'est félicité également «des propositions de la délégation algérienne visant à renforcer l'intégration économique entre les pays africains et à soutenir le développement durable.»

L'Algérie a participé «activement» aux travaux de cette session avec une délégation de haut niveau, présidée par la

Cheffe de cabinet du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Mme Souhila Abellache. «Une série de propositions innovantes visant à renforcer l'environnement pionnier et à soutenir le développement des start-ups en Afrique a été présentée.»

Ces propositions ont «été accueillies favorablement par les ministres participants qui ont exprimé leur grand intérêt en vue d'adopter ces initiatives, au vu de leur rôle central dans la réalisation d'un développement économique durable.» «Le Comité ministériel s'est également félicité de l'organisation par l'Algérie de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) en septembre 2025, qui verra de nombreuses activités économiques et culturelles continentales», ajoute le communiqué. Les travaux de 4<sup>e</sup> session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'Industrie et les ressources minérales se sont déroulés du 13 au 17 mai, sous le thème «Renforcer la compétitivité commerciale de l'Afrique à travers le développement des ressources touristiques, industrielles et minières.»

R. E.

## RELIZANE

### Un réseau de narcotrafic neutralisé

La Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane, a réussi à démanteler un réseau international spécialisé dans le trafic de drogues dures. Un communiqué de la gendarmerie indique que «trois personnes ont été arrêtées et qu'une quantité importante de cocaïne dure, ainsi que de Kif traité, ont été saisies, dont 3 kg de drogue dure «cocaïne» et 20 kg de Kif traité. Selon le communiqué, «l'opération a eu lieu alors que des membres du peloton de l'autoroute Est-Ouest étaient au service de la police de la circulation au niveau du barrage fixe sur l'autoroute dans la commune d'Oued Rhiou.»

Une voiture de tourisme a retenu leur attention, après qu'ils l'aient arrêtée, contrôlé les documents administratifs du véhicule et l'aient inspecté minutieusement à l'aide d'un duo technique sino. Sous le tapis à l'avant de la voiture, plus de 3 kg de drogues dures (cocaïne) ont été trouvés, en plus de 20 kg de Kif traité.

En conséquence, l'intéressé a été arrêté et emmené, avec les autres occupants du véhicule, au siège du peloton de recherche pour poursuivre l'enquête après avoir utilisé le détecteur rapide de cocaïne «crack» et envoyé un échantillon à l'Institut national des preuves criminelles et criminologie de Bouchaoui (Alger), le bilan a été positif.

Après une enquête approfondie et l'achèvement de toutes les procédures judiciaires, la compétence a été étendue à plusieurs wilayas du pays. Son activité s'étend dans toutes les wilayas du pays. L'opération a également abouti à la saisie de deux voitures de touristes, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 35 mille dinars. En plus d'une balance électronique, 5 téléphones portables et deux couteaux.

Une fois l'enquête terminée, les suspects seront déférés devant les autorités judiciaires régionales compétentes.

## AGRICULTURE

### Les indicateurs clés du 3<sup>ème</sup> recensement général 2024

PAR RAYAN NASSIM

Le troisième recensement général de l'agriculture (RGA 2024), qui sera lancé aujourd'hui et devra se poursuivre jusqu'au 17 juillet prochain, constitue une opération nationale d'envergure.

Le RGA 2024, mené sous le slogan : «Information fiable...développement durable», a nécessité des mois de minutieuse préparation et une coordination pluridisciplinaire et multisectorielle mobilisant également des moyens considérables dont, pour la première fois, l'utilisation des outils technologiques et numériques.

Voici les indicateurs clés du RGA 2024:

- Le RGA mobilise 7. 349 recenseurs, contrôleurs et superviseurs répartis comme suit :

- 6.000 agents recenseurs répartis en adéquation avec la densité des exploitations agricoles. Chaque agent recense en moyenne entre 220 et 250 exploitations à raison de deux exploitations par jour.

- 1.200 contrôleurs chargés de vérifier le travail des agents recenseurs.

- 120 superviseurs de wilayas, à raison de deux par wilaya, voire trois dans certaines régions où l'activité agricole est intense.

- 29 superviseurs nationaux en charge de superviser deux wilayas chacun. La priorité dans le choix des recenseurs, contrôleurs et superviseurs du RGA 2024 est donnée au personnel de ministère de l'Agriculture avec ses déclinaisons locales et institutions sous tutelle en contact permanent avec le

monde rural.

- L'installation de 500 centres de saisie des données rapportées dans les questionnaires, répartis sur le territoire du pays, le plus proche possible des sites de recensement.

- L'ensemble des catégories participantes au RGA 2024 est astreinte, par un engagement signé, à l'obligation de garder la confidentialité de l'opération.

- Le questionnaire passe par quatre niveaux de contrôle, avant que les données y figurant ne soient retransmises au niveau des serveurs centraux et versées dans la base de données de la plateforme.

- Un numéro d'identification national pour chaque questionnaire est généré par la plateforme, ce qui en découle l'établissement d'une attestation de recensement portant les données de l'exploitant et son numéro d'identification nationale qui sera délivrée par les services locaux de l'agriculture.

Pour rappel, le RGA 2024 est régi par le décret exécutif n23-291 du 14 août 2023 modifiant et complétant le décret exécutif n 01-114 du 7 mai 2001 portant recensement général de l'agriculture.

Conformément à ce texte, le comité national du RGA, présidé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, est l'organe de pilotage, de suivi et de prise en charge de l'ensemble des actions. Il est composé de 19 membres représentant les secteurs ministériels concernés et les instances nationales en rapport avec le recensement.

Le comité national du RGA est marqué

par la participation, pour la première fois, du Haut-commissariat à la numérisation, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre siégeant en qualité de vice-président du comité, ainsi que de l'Agence spatiale algérienne (ASAL).

Un comité technique opérationnel a été créé afin d'arrêter l'ensemble des propositions à formuler au comité national, relatives aux aspects techniques et opérationnels inhérents à l'opération.

Il a été créé aussi un sous-comité dédié à la communication et la sensibilisation ciblant les agents recenseurs, les agriculteurs, les éleveurs et les maquignons ainsi que les collectivités locales, les représentants de la société civile et les associations en relation avec le secteur agricole. En cible tertiaire, le sous-comité sensibilise les futurs utilisateurs des résultats du RGA 2024 (administrations, opérateurs économiques, communauté scientifique et instances internationales concernées par les objectifs du développement durable).

Une opération pilote, pour tester l'adéquation de la formulation des questions, a été menée en février dernier, dans six communes: In Zeghmir (Adrar), Ain Naga (Biskra), Drean (El Tarf), Ain El Ibl (Djelfa), Hamr El Ain (Tipasa) et Oued Taghia (Mascara), représentantes de l'ensemble des filières et modes d'agriculture. Le RGA 2024 qui se déroule du 19 mai au 17 juillet, peut être prolongé, si nécessaire, de pas plus de 15 jours.

R. N.

## SITUATION À RAFAH

# L'Algérie et la Slovénie demandent une réunion du Conseil de sécurité

*En qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie et la Slovénie ont demandé une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations Unies.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

La réunion devrait avoir lieu ce lundi 20 mai, rapporte l'agence RIA Novosti, qui précise que l'ordre du jour a trait à la situation à Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

«Les membres du Conseil entendront des exposés des Département des affaires humanitaire et des affaires politiques et de la consolidation de la paix», ajoute la même source.

Pour rappel, l'Assemblée générale des Nations unies a, récemment, approuvé la demande de la Palestine à un statut de membre à part entière de l'Organisation (ONU).

L'AG de l'ONU reconnaît ainsi la Palestine comme éligible au statut de membre à part entière et renvoie la demande, présentée au nom du groupe arabe, au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il «réexamine la question favorablement».

La résolution a été adoptée par un consensus écrasant, avec 143 États membres pour, 9 voix contre et 25 abstentions.

## ONU hausse le ton : « Il n'y a plus rien à distribuer à Ghaza »

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a annoncé ce samedi qu'il n'y avait presque plus rien à distribuer dans la bande de Ghaza.

OCHA a écrit sur son compte sur la plateforme « X » : « Il n'y a presque plus rien à distribuer dans la bande de Ghaza. La situation de l'eau et de l'assainissement se détériore rapidement. L'aide étant bloquée, les populations ne peuvent recourir qu'aux décombres et aux déchets pour répondre à leurs besoins ».

Le chef humanitaire de l'ONU a fait connaître que les stocks de nourriture qui étaient arrivés auparavant dans le sud de Ghaza se sont épuisés et qu'il ne reste quasiment plus rien. Pendant que les bombardements israéliens se multiplient contre Rafah.

## OMS : « La fermeture du terminal de Rafah complique les missions des équipes d'urgence »

L'organisation mondiale de la Santé (OMS), a confirmé que «la fermeture du terminal de Rafah et l'impossibilité d'atteindre le terminal de Kerem Shalom augmenteraient la pénurie de fournitures médicales pour les équipes d'urgence à Ghaza.»

L'organisation internationale a souligné dans un communiqué que les dernières opérations d'approvisionnement médical sont entrées dans la ville de Ghaza avant

le 6 mai, soulignant les besoins pressants, notamment de carburant pour faire fonctionner les hôpitaux et déplacer les ambulances. Devant cette situation, l'organisation mondiale de la santé a déclaré : « L'approvisionnement en carburant de la ville nécessite entre 140 000 et 180 000 litres de carburant par mois, et jusqu'à hier jeudi et depuis la fermeture du passage, seulement 59 000 litres sont entrés, ce qui ne suffit pas. »

Il convient de noter que l'organisation mondiale de la Santé a été contrainte de suspendre ses missions dans le nord de Ghaza pendant une semaine, en raison de l'insécurité et du manque de carburant, compte tenu de la présence de chars des forces d'occupation sionistes près de l'hôpital Al-Awda, au nord de Ghaza, affectant l'accès à celui-ci.

## Une situation humanitaire catastrophique

La situation humanitaire est catastrophique à Ghaza, après des jours de blocage des arrivées d'aide humanitaire dans le territoire palestinien assiégé et victime d'une agression sioniste barbare depuis le 7 octobre.

Dans ce cadre, les forces sionistes occupées, le 7 mai 2024, le côté palestinien du passage de la ville de Rafah. Ils ont, de ce fait, arrêté l'entrée des aides dans l'ensemble de bande. Les habitants souffrent davantage de pénuries de nourriture et de médicaments, ce qui a incité les agences onusiennes à mettre en garde contre les conséquences désastreuses des actes des autorités d'occupation sur les habitants locaux. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations

unies (Ocha) a déclaré, ce samedi, qu'il ne restait pratiquement plus rien à distribuer dans la bande de Ghaza. Sur son compte X, le bureau a ajouté que la situation de l'eau et l'assainissement se dégradent rapidement, et avec l'interdiction de l'aide, les gens n'ont d'autre choix que d'utiliser les débris et les ordures pour subvenir à leurs besoins.

## Inquiétante pénurie de carburant

L'Organisation mondiale de la santé a, pour sa part, annoncé, vendredi, n'avoir reçu aucune fourniture médicale dans l'enclave palestinienne depuis le 6 mai. «La fermeture du terminal de Rafah nous place dans une situation difficile en ce qui concerne la circulation du personnel médical, ainsi que la rotation du personnel et des équipes médicales des Nations unies», a déclaré Tarik Yasarevic, porte-parole de l'Organisation basée à Genève. « Les dernières fournitures médicales que nous avons reçues à Ghaza datent d'avant le 6 mai », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. « Nous avons pu distribuer quelques fournitures, mais la pénurie est grande, notamment le carburant nécessaire au fonctionnement des hôpitaux », a poursuivi Tarik Yasarevic soulignant que « le problème le plus important actuellement est la pénurie de carburant. »

Un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a expliqué qu'entre 1,4 et 1,8 millions de litres de carburant sont nécessaires par mois pour compléter les activités des institutions de santé et des autres partenaires de ce secteur. « Depuis la fermeture du passage, seuls 159.000 litres étaient entrés à Rafah pour tous les

partenaires travaillant dans le domaine humanitaire, ce qui est une quantité insuffisante », a-t-il indiqué. En effet, sur les 36 hôpitaux de Ghaza, seuls 13 fonctionnent partiellement, selon l'Organisation mondiale de la santé.

C. A.

## GHAZA

### Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 35.386 martyrs

«Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 35.386 martyrs et 79.366 blessés, depuis le 7 octobre dernier», ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, «l'armée d'occupation sioniste a commis 9 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 83 martyrs et 105 blessés.»

Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. N.

## LE MAROC RENFORCE L'ARMÉE SIONISTE À GHAZA

### La double trahison du Makhzen

PAR : IDIR AMMOUR

Au moment où une tragédie se déroule, que des crimes de guerres sont commis, les médias libres gardent le silence sur les exactions et régurgitent les discours de leurs dirigeants. De mémoire, un tel niveau de propagande n'a jamais été atteint. On fait tout pour gommer la tragédie palestinienne qui se déroule sous les yeux du monde complaisant. On emploie tous les moyens pour décontextualiser à l'extrême, comme si la résistance palestinienne qu'on taxe de terrorisme est venue de nulle part. Dans ce torrent de propagande, les rares voix qui refusent d'absoudre Israël et ses crimes, les rares voix qui remettent le récit dans son contexte historique, sont attaquées, lynchées, traitées d'islamistes ou d'antisémites ou de terroristes. Derrière ces réactions violentes, on sent suinter ce racisme anti-arabe bien enfoui sous le vernis du politiquement correct, on sent ces réflexes de l'ancien colonisateur qui dénie tout droit aux peuples opprimés. Le patron de Tsahal n'avait pas dit qu'ils allaient anéantir ces « animaux humains » et personne parmi ces médias défenseurs des libertés et des droits de l'Homme ne s'en est

offusqué. Les pays arabes signataires des Accords d'Abraham, quant à eux veulent, à tout prix conserver les avantages que la normalisation des relations leur ont conférés. Ces derniers avec leur hypocrisie s'affichent comme des grands soutiens de la Palestine et dans un même temps limiter, contrôler, réprimer, voire interdire les manifestations de soutien au peuple palestinien qui s'expriment au sein de leurs populations. Une contradiction entre le discours et la politique qui n'est pas nouvelle pour ces monarchies dans leur majorité. Le Maroc comme chef de fil le prouve de plus en plus avec force. Son corps diplomatique, ses médias et sa sécurité tous corps confondus ne cessent d'orchestrer des scénarios sataniques, menés conjointement avec les sionistes. Habitué aux farces, coups bas et autres subterfuges comme pratiques du Makhzen, cet état de fait nous amène à se poser des questions. À savoir, que cache le makhzen ? Heureusement que la vérité finit toujours par rattraper le mensonge ! Heureusement d'ailleurs, certains médias professionnels qui respectent l'éthique et la déontologie et surtout les réseaux sociaux sont toujours là à nous alimenter à chaque fois des situations réelles en direct

et à la minute prêt. En effet, c'est le cas d'un opposant marocain de notoriété publique Mohamed El Battiui, qui a révélé sur la chaîne Youtube du couple opposant au régime marocain, Dounia et Adnane Filali que les Forces armées royales ont volé en renfort à l'armée sioniste dans leur agression barbare déclarée aux Palestiniens dans leurs territoires occupés. Le chiffre avancé est effarant : « 4000 soldats marocains ont été expédiés à Ghaza aux côtés de Tsahal », a-t-il révélé. Le Makhzen, pris de panique après ce scandale de taille qui a dû l'effet d'une bombe dans le palais royal, a fait des pieds et des mains pour étouffer cette affaire. Du moins sur le plan médiatique. Mais, le coup est parti. On ne peut pas faire taire les médias sociaux, d'autant plus que les faits se déroulent sous les projecteurs du monde entier, ainsi braqués sur Ghaza où la population continue à se faire massacrée par l'entité sioniste. Pour autant, les observateurs estiment que l'envoi de troupes des FAR en soutien à l'armée sioniste est une suite logique dans le processus de la normalisation conclu avec des pays arabes sous l'égide des Américains.

I. A.

# MIDI

---

## MIDI-AUTO

RUMEUR SUR LA FERMETURE DE L'USINE FIAT D'ORAN

# La réponse du ministère de l'Industrie

*Le jeudi 16 mars, une rumeur selon laquelle l'usine Fiat d'Oran est temporairement fermée en raison d'une enquête sur le vol de 132 moteurs de voitures d'une valeur de 600 000 dinars chacun (60 millions de centimes) a fait le tour des réseaux sociaux algériens.*



INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

# Un nouveau décret durcit les conditions



INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

## Un nouveau décret durcit les conditions

*Un nouveau décret exécutif signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, modifiant et complétant les dispositions relatives à l'exercice de l'activité de construction de véhicules en Algérie, a été publié au Journal Officiel. Ce texte vise à renforcer l'encadrement de cette industrie stratégique tout en encourageant l'investissement et la production locale.*



ficier d'un délai supplémentaire de 12 mois.

Afin de s'assurer de l'application sur le terrain de ces mesures réglementaires, le décret enjoins aux services habilités du ministère de l'Industrie d'effectuer des visites sur les sites de production des constructeurs et des sous-traitants pour vérifier le respect des taux d'intégration.

### Ces catégories de constructeurs sont dispensés de l'autorisation préalable

Par ailleurs, le texte dispense certains opérateurs de l'autorisation préalable. Il s'agit des opérateurs déjà agréés, de ceux qui ont déjà réalisé leurs investissements avant la publication du décret, ainsi que de ceux qui disposent d'investissements en cours de réalisation, avant la publication du décret, et qui possèdent les infrastructures et les équipements

nécessaires. Toutefois, les opérateurs doivent se conformer aux dispositions du nouveau décret et souscrire au cahier des charges annexés. Ils doivent également déposer un dossier spécifique pour obtenir l'agrément. Ce dernier se compose des pièces suivantes : une demande d'obtention de l'agrément ; le cahier des charges annexé au nouveau décret, comportant la fiche d'engagement, datée, signée et paraphée par l'investisseur postulant et portant la mention "Lu et approuvé" ; la déclaration de probité établie par le dirigeant personne physique, conformément au modèle joint en annexe du décret no 24-159 ; une copie des statuts de la société et les modificatifs y afférents ; le numéro d'identification fiscale (le cas échéant) ;

une copie du registre de commerce électronique ;

Ces efforts ont conduit à la révision du cahier des charges, visant à promouvoir le développement de l'industrie locale et à encourager la production nationale. Cette adaptation aux nouvelles normes réglementaires marque une étape importante pour l'usine, qui se prépare désormais à une reprise stable et durable de ses activités.

Ce nouveau décret vise à plusieurs objectifs pour le secteur automobile en Algérie : renforcer la qualité des véhicules produits localement ; augmenter le taux d'intégration des composants locaux ; encourager l'investissement étranger ; développer une véritable filière.

Il reste à présent à voir comment ces nouvelles dispositions, qui se veulent plus exigeantes, mais qui offrent tout de même une certaine flexibilité aux constructeurs, seront mises en œuvre et quel impact elles auront sur l'industrie automobile algérienne.

### RENAULT ALGÉRIE

## Vers une reprise imminente de la production

Renault Algérie Production (RAP) a annoncé la reprise imminente de la production de ses véhicules, selon une déclaration de son directeur général, Rémi Houillons, publiée sur LinkedIn. Cette usine, inaugurée en 2014, est le résultat d'une joint-venture entre Renault (49%), Holding Madar (34%), et le Fonds National d'Investissement (FNI) (17%). Cependant, depuis 2020, l'usine a connu un arrêt quasi-total de ses activités, conséquence de la suspension des importations de kits SKD-CKD par les autorités algériennes.

Pendant cette période d'arrêt, Renault Algérie Production a entrepris une phase de mise en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires du secteur automobile algérien.

Ces efforts ont conduit à la révision du cahier des charges, visant à promouvoir le développement de l'industrie locale et à encourager la production nationale. Cette adaptation aux nouvelles normes réglementaires marque une étape importante pour l'usine, qui se prépare désormais à une reprise stable et durable de ses activités.

### Modernisation de l'usine et engagement pour l'avenir

Renault Algérie Production a profité de cette interruption pour moderniser ses installations. Désormais, l'usine utilise de nouvelles technologies et possède une unité de recherche et développement, visant à en faire un acteur majeur de la transformation technologique de l'industrie automobile en Algérie. Rémi Houillons a indiqué que l'entreprise a investi près de 15 milliards de dinars pour la réalisation de l'usine et les travaux de mise en conformité avec la législation en vigueur.

L'usine ambitionne de devenir un pôle d'innovation et de qualité, répondant aux normes internationales et aux attentes de ses clients. RAP s'engage également à développer le tissu fournisseurs et les expertises locales, renforçant ainsi l'économie nationale. Grâce à ses équipes motivées et compétentes, RAP est prête à relever les défis à venir et à se projeter vers l'avenir avec une vision claire de développement durable et d'innovation technologique. La reprise des activités de Renault Algérie Production représente une excellente nouvelle pour l'industrie automobile algérienne. Elle devrait non seulement contribuer à la relance du secteur, mais aussi à la création d'emplois, stimulant ainsi la croissance économique du pays. Avec ses nouvelles infrastructures et sa stratégie orientée vers l'avenir, RAP se positionne comme un pilier du renouveau de l'industrie automobile en Algérie.

RUMEUR SUR LA FERMETURE DE L'USINE FIAT D'ORAN

## La réponse du ministère de l'Industrie

*Le jeudi 16 mai, une rumeur selon laquelle l'usine Fiat d'Oran est temporairement fermée en raison cause d'une enquête sur le vol de 132 moteurs de voitures d'une valeur de 600 000 dinars chacun (60 millions de centimes) a fait le tour des réseaux sociaux algériens.*



Réagissant à cette rumeur qui a suscité moult réactions, questions et commentaires, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a publié un communiqué dans la soirée du même jour dans lequel il qualifie l'information de "rumeur sans fondement".

"Nous avons constaté, dénonce le ministère, qu'une fausse information a circulé sur les réseaux sociaux, prétendant que l'usine Fiat d'Oran a été temporairement fermée en raison du vol de 132 moteurs".

"Le ministère, poursuit le document, dément cette information et souligne qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement", tout en affirmant que "l'usine Fiat poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé", conclut le communiqué. En outre, le communiqué du

ministère de l'Industrie a déploré le fait que les auteurs de la rumeur ont associé à leurs différentes publications la photo du ministre, Ali Aoun.

### Près de 160 000 véhicules importés en Algérie en 2023

Le ministre de l'Industrie, Ali Aoun, a annoncé que l'Algérie a importé 159 037 véhicules (dont 137 982 véhicules touristiques, utilitaires et légers) au titre des quotas que son département a accordés pour l'année 2023 à 24 concessionnaires.

Si ce chiffre montre une reprise

du marché automobile après une longue période de stagnation, le ministre a déploré les pratiques illégales de certains concessionnaires qui ont lésé des clients, notamment à travers le non-respect des délais de livraison.

Face à ces agissements, le ministère a créé une plateforme numérique de traitement des réclamations des clients. Et celle-ci a déjà enregistré près de 20 000 requêtes. Les concessionnaires fautifs ont reçu des mises en demeure. En cas de récidive, ces derniers pourraient voir leurs agréments retirés.

Concernant l'intégration locale des composants automobiles, A. Aoun a réaffirmé l'objectif de créer un tissu de sous-traitance performant. Il a toutefois nuancé l'importance de l'origine des pièces, soulignant que "l'essentiel est la fabrication, quelle que soit la provenance de la pièce". Cette déclaration met ainsi en lumière la volonté des autorités algériennes de relancer le secteur automobile tout en veillant à la protection des consommateurs et à la promotion de la fabrication locale.

## Vers l'inauguration de 10 usines de production de lubrifiants et d'huiles de moteur

D'ici la fin de l'année 2024, le secteur de la sous-traitance dans l'après-vente automobile prévoit l'ouverture de dix nouvelles usines dédiées à la production de lubrifiants moteur.

En effet, selon les informations relayées par le journal El Watan, l'Algérie s'apprête à accueillir prochainement pas moins de dix unités de production de lubrifiants, réparties dans les wilayas d'Alger, Skikda, Batna et Oran. Il est également mentionné que les porteurs de ces projets sont d'anciens importateurs, encouragés par les incitations gouverne-

mentales, qui ont décidé de franchir le cap pour devenir des producteurs locaux.

### 2 Usines de fabrication de pièces et de batteries inaugurées à Constantine

La semaine passée, Ali Aoun, Ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, a présidé la cérémonie d'inauguration de deux usines privées à Constantine, marquant ainsi une avancée significative dans le secteur industriel algérien.

La société Cirta Automotive, fruit d'un partenariat algéro-turc, s'est

établie dans la zone industrielle de la commune d'Ibn Badis. Spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles, elle se distingue par une capacité de production impressionnante dépassant les 2,5 millions de pièces de rechange par an. Dotée d'une équipe de 180 travailleurs, cette usine offre une large gamme de pièces en caoutchouc, répondant ainsi efficacement à la demande croissante du marché local. De plus, elle envisage d'étendre son rayon d'action vers les pays du Maghreb et d'Afrique dans un futur proche. Cette expansion

créée des emplois et dynamise la production locale, participant ainsi au développement économique et à la stabilité sociale du pays.

Parallèlement à Cirta Automotive, le Ministre a également inauguré une unité de fabrication de batteries. Avec une capacité annuelle de production d'un million de batteries de différentes puissances et tailles, cette usine répond de manière concrète aux besoins du marché, renforçant ainsi le secteur industriel national.

## Importante mise en garde de SOKON Algérie à ses clients

Sokon Algérie, a émis un avertissement à ses clients concernant les prix non autorisés pratiqués par certaines personnes ou institutions. L'entreprise a publié un communiqué officiel sur sa page Facebook pour informer et protéger ses clients. En effet, dans son communiqué, Sokon Algérie a souligné que les prix de tous ses produits sont fixes et unifiés chez tous ses concessionnaires agréés à travers les wilayas. L'entreprise insiste sur le fait qu'aucune variation de prix ne doit être tolérée et que les clients doivent être vigilants.

La société a encouragé ses clients à signaler toute tentative de vente de ses produits à des prix différents de ceux annoncés. Pour cela, Sokon Algérie met à disposition une adresse e-mail : communication@sokon-algerie.com, et un numéro de téléphone : 0550804759. Ces mesures visent à garantir la transparence et la protection des consommateurs.

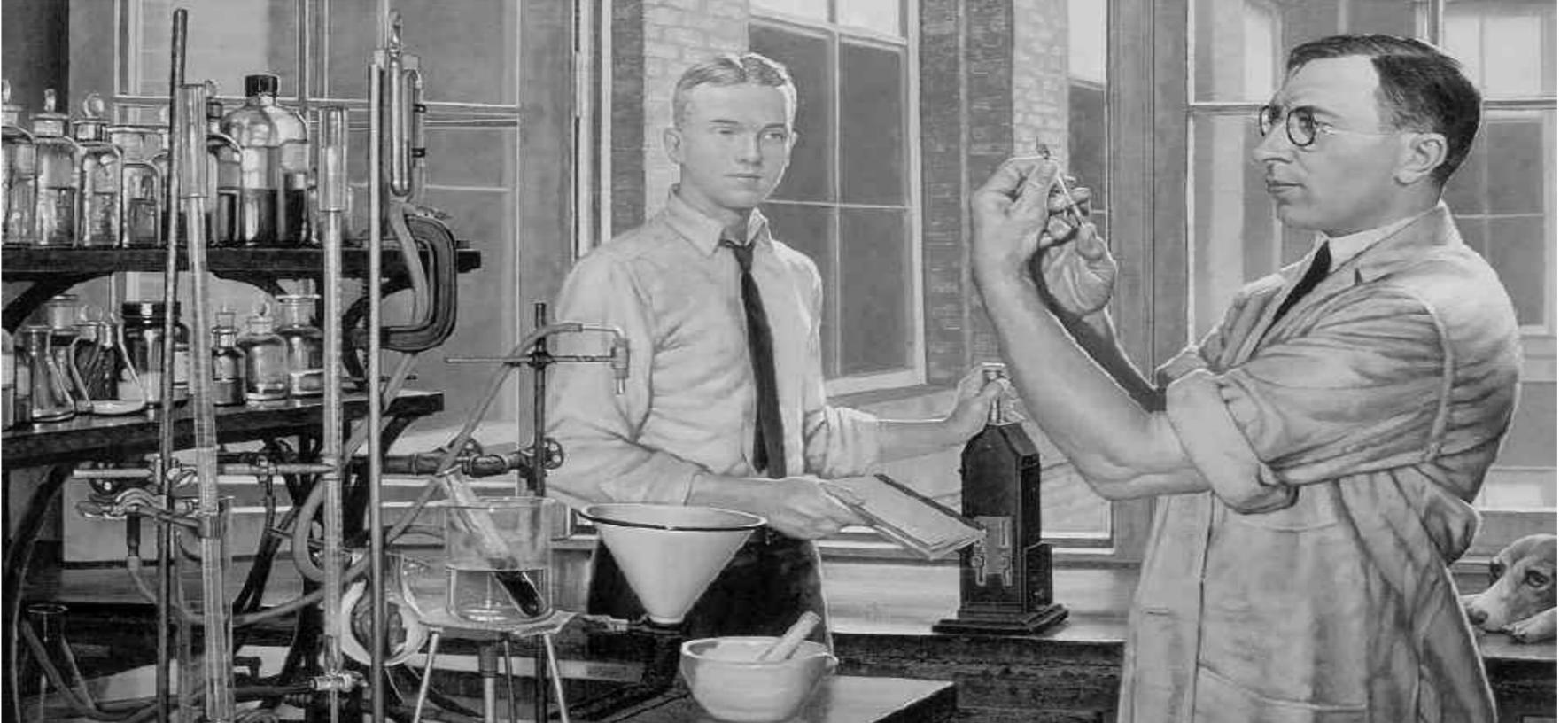
### Gestion des commandes et disponibilité des produits

En outre, Sokon Algérie a précisé qu'elle ne prendra pas de commandes pour les produits

actuellement non disponibles en stock. Les commandes ne seront ouvertes que lorsque les quotas relatifs à l'année 2024 seront établis et les importations commencées. Cette politique vise à assurer la satisfaction des clients et la qualité du service. En maintenant des prix unifiés et en refusant les commandes pour des produits non en stock, Sokon Algérie cherche à protéger les droits de ses clients. L'entreprise veut offrir la meilleure expérience possible à ses clients et éviter toute confusion ou frustration liée aux prix et à la disponibilité des pro-

duits. En résumé, Sokon Algérie met en garde ses clients contre les prix non autorisés, assure des prix unifiés chez tous ses concessionnaires et encourage la signalisation des ventes à prix non conformes. La gestion rigoureuse des commandes et des stocks vise à protéger les droits des clients et à offrir un service de qualité. En suivant ces conseils, les clients peuvent être sûrs d'obtenir les meilleurs produits aux meilleurs prix, tout en soutenant une entreprise transparente et responsable.

# Les 90 ans de la découverte de l'insuline



*Il y a 90 ans, le chercheur canadien Sir Frederick Grant Banting et son équipe de l'Université de Toronto, effectuaient des recherches qui allaient conduire à la découverte de l'insuline. Retrouvez l'histoire et les étapes de cette grande découverte.*

Qualifiée de médicament miracle à l'époque, l'insuline demeure, aujourd'hui encore, indispensable pour les personnes atteintes de diabète de type 1 et un traitement essentiel pour beaucoup de patients atteints de diabète de type 2.

## Le saviez-vous ?

Le mot diabète vient du grec « couler à travers », terme qui renvoie aux deux principaux symptômes de la maladie : une grande soif et le besoin d'uriner fréquemment.

## Sur la piste de l'insuline

1855 Claude Bernard montre que la glycémie reste pratiquement constante, quelle que soit l'alimentation ; il décrit le rôle du foie qui met le glucose en réserve sous forme de glycogène (amidon animal) et peut le retransformer en glucose ; présume que la glycosurie n'est qu'un symptôme et pas la maladie elle-même ; il fait du diabète « un trouble général de la nutrition ».

## 1920-23 : l'avancée décisive Octobre 1920

Frederick Grant Banting, jeune

chirurgien canadien de 29 ans, supposa que le pancréas pouvait en plus de sa fonction exocrine (de sécrétion d'enzymes agissant sur la digestion), avoir une fonction endocrine : production d'une hormone par les îlots de Langerhans capable de réguler la glycémie.

Il souhaite alors démontrer sa théorie et surtout extraire et purifier l'hormone pour l'utiliser dans le traitement du diabète. Mac Leod, professeur de physiologie à Toronto lui procure un petit laboratoire et des animaux d'expérience, ainsi que l'aide de Best, canadien de 22 ans, diplômé de physiologie et de biochimie et étudiant en médecine.

## Le saviez-vous ?

La substance extraite des îlots de Langerhans est appelée insuline (du latin insula = île)

## Mai 1921

Ils testent les extraits pancréatiques obtenus (qu'ils nomment « Soletine ») sur des chiens rendus diabétiques par pancréatectomie. Au cours de l'automne, grâce à l'aide du biochimiste Collip, ils obtiennent des extraits aux effets hypoglycémisants.

## Août 1921

Un professeur roumain, Nicolas Paulesco, montre que, chez un chien rendu diabétique par pancréatectomie, une substance contenue dans le pancréas réduit rapidement le taux de glycémie.

Il appelle cet extrait pancréatique « Pancréine », universellement connue ensuite au nom d'insuline. En raison

des effets secondaires, Paulesco ne fait pas d'essai chez l'homme.

## Décembre 1921

Les résultats du professeur sont présentés à la Société Américaine de Physiologie : « nous avons obtenu, à partir du pancréas d'animal, quelque chose de mystérieux et qui, injecté à un chien diabétique, supprime tous les symptômes cardinaux de la maladie. Si cette substance agit chez l'homme, ce sera un grand bienfait pour la médecine ».

Charles Gardin établit qu'un extrait pancréatique de porc, administré par voie veineuse à six sujets humains, dont quatre diabétiques, diminue la glycémie.

## 11 janvier 1922 :

La première injection à l'homme. Les premières injections d'extraits pancréatiques sauvent Leonard Thompson, garçon de 14 ans atteint d'un diabète au stade de coma. C'est une première.

## Année 1923

Le prix Nobel de Médecine est décerné à Banting et Mac Leod. Banting le partage avec Best, Mac Leod avec Collip.

De la recherche fondamentale à la production industrielle, 1923

Des laboratoires se mettent à produire de l'insuline extraite de pancréas de bœuf et de porc. 1935

Mise au point par Hagedorn et Fisher de l'insuline Protamine Zinc, première insuline d'action lente. 1946 Mise au point et commercialisation en 1950 de la Neutral Protamine Hagedorn, insuline d'action intermédiaire encore aujourd'hui

d'hui largement utilisée sous le nom de NPH ou dans les mélanges pré-taplies (ou Prémix).

La qualité de l'insuline d'extraction s'améliore au cours des années 1978, Les laboratoires Eli Lilly réussissent le clonage du gène humain de l'insuline, étape importante pour produire de l'insuline par génie génétique.

1980, L'insuline de porc est humanisée en modifiant le seul acide aminé qui la distingue de l'insuline humaine.

1982, La première insuline humaine obtenue par génie génétique, apparaît sur le marché. Contrairement aux insulines extraites de pancréas animaux, celle-ci est véritablement de l'insuline humaine.

1986, Les laboratoires Novo choisissent la levure *Saccharomyces cerevisiae* plutôt que le colibacille pour exprimer le gène humain de l'insuline et obtenir l'hormone industriellement.

1997 et 2003, Apparition en France des nouvelles insulines dont la structure a été modifiée pour changer leur rapidité d'action : les analogues rapides (1997) et les analogues lents (2003).

2004, Une autre voie d'administration de l'insuline est testée : l'insuline inhalée.

## Et demain ?

Depuis la découverte de l'insuline en 1921, les chercheurs continuent à améliorer le quotidien des diabétiques et espèrent demain vaincre la maladie notamment avec des recherches sur les autres voies d'administration de l'insuline.

DJELFA

## La station de gravures rupestres "Faidjet Elben", un chef-d'œuvre de l'homme préhistorique

*Située dans la commune de M'liliha, à 50 km de Djelfa, la station de gravures rupestres "Faidjet Elben" est un chef-d'œuvre de l'homme préhistorique.*

Les gravures de la station "Faidjet Elbene" sont considérées parmi les plus prodigieuses œuvres artistiques réalisées par l'homme préhistorique dans la région de Djelfa, selon des spécialistes en archéologie et des chercheurs de l'université Ziane-Achour.

Cette station de gravures rupestres, restée longtemps méconnue des visiteurs, du fait de son éloignement des routes fréquentées par les citoyens, mais aussi de sa situation entre deux chaînes montagneuses, est un "véritable chef-d'œuvre de l'homme préhistorique", a indiqué, à l'APS, le chercheur en archéologie et patrimoine de la région de Djelfa Hakim Chouiha.

Les gravures rupestres de cette station se distinguent par leur style, dit de "Tazina", qui se traduit par l'effilement et l'épuration des lignes, un reflet du sens esthétique de l'homme de l'âge de pierre, a-t-il noté.

Ce site archéologique revêt une grande importance de par son emplacement, mais aussi en raison des gravures d'animaux et d'humains qui y sont représentés et qui mettent en évidence les changements climatiques et environnementaux intervenus



dans la région, a ajouté le même chercheur. Selon M. Chouiha, ces gravures représentent, notamment, des animaux, dont le rhinocéros et des sortes d'hyènes rayées, connues sous le nom de chiens sauvages d'Afrique ou lycaons, présents, à ce jour, dans le parc national de l'Ahaggar et du Tassili.

Selon la fiche technique de cette station, élaborée par Henri Lhot (chercheur français) et Malika Hachid (chercheuse algérienne), les gravures rupestres de cette station ont été réalisées dans le style dit "Tazina" qui se distingue par la beauté des formes et leur fluidité et caractérisées par l'absence de certains détails, comme la queue et les cornes des animaux, alors que les corps sont parfois reproduits en moyen

ou petit format. A son tour, le directeur par intérim de la culture et des arts, Aïssa Kaâbouche, a assuré que les gravures rupestres de cette station "sont assez bien conservées en dépit des aléas naturels".

Il a fait part de l'inscription de ce site sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels matériels de la wilaya conformément à une décision de cette dernière émise l'année dernière, outre sa proposition au classement national à l'issue d'une rencontre supervisée par la commission nationale des biens culturels en décembre dernier. La rencontre a été sanctionnée par la validation du classement de ce site sur la liste du patrimoine matériel, dans l'attente de sa publication au Journal Officiel, selon le même responsable.

**Plus de 50 biens culturels inscrits sur l'inventaire de la wilaya et proposition de 10 sites au classement**

Outre le site "Faidjet Elben", dont le classement au patrimoine national est doté d'une extrême importance, la wilaya de Djelfa compte 56 biens culturels inscrits sur son inventaire culturel, dont une dizaine proposée au classement, selon la Direction locale de la culture.

Le directeur de la culture a cité parmi ces sites proposés au classement, celui des monuments funéraires de "Chenaba" et le fort romain avancé du lieu-dit "Ben Lahouainia" de la commune d'El-Birine (nord de Djelfa), outre d'autres sites archéologiques mis à jour récemment et un nombre de vieilles mosquées.

La wilaya de Djelfa compte 47 sites de gravures rupestres préhistoriques dotés d'une grande valeur patrimoniale et civilisationnelle, englobant près de 950 peintures rupestres, en plus de diverses pièces et objets en pierre, en os et funéraires, attestant de la présence de l'homme préhistorique dans la région qui plonge ses racines dans les temps anciens, selon les experts du domaine.

Ces œuvres d'art laissées par l'homme à travers différentes époques de son histoire sont le reflet de sa vie quotidienne, de son environnement et de son développement intellectuel, psychologique et culturel à travers les âges, tout en informant sur les métiers qu'il exerçait (chasse et autres).

EL BAYADH

## "Rekb Sidi Cheikh", une tradition séculaire qui mérite sa place au patrimoine mondial immatériel

La waâda ou Rekb de Sidi Cheikh, célébrée chaque année dans la région de Labiod Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, est considérée comme une manifestation traditionnelle qui mérite sa place dans le patrimoine mondial immatériel de l'Unesco. Cette manifestation, avec toutes les significations qu'elle porte, qu'elles soient religieuses, spirituelles, culturelles, sociales ou encore historiques, est célébrée, chaque année, pour se remémorer les mérites du "wali salih Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Samaha, dit Sidi Cheikh", considéré comme l'un des symboles de la région et une source de fierté pour ses habitants, né en 1533 dans la région de Chellala, toutes deux proches de la ville de Labiod Sidi Cheikh, et décédé en 1616. Les habitants de la wilaya déléguée de Labiod Sidi Cheikh et de la wilaya d'El Bayadh, de manière générale, et ceux d'autres wilayas, et même de l'étranger, parmi les adeptes de la "tariqa cheikhia", tiennent à célébrer ce rekb annuel, classé au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco depuis 2013.

Cet événement constitue une occasion pour établir une connexion entre les générations et pour consolider les rapports des jeunes à leur identité et leur histoire.

"Sidi Cheikh est une figure unique et impérissable dans la mémoire collective de la population", indique le chercheur spécialisé dans l'histoire de la région et chef du service du patrimoine au niveau

de la Direction locale de la culture et des arts, Ammari Abdelkrim, ajoutant qu'il est l'une des figures emblématiques de la région et le fondateur de la tariqa soufie "cheikhia", dont le siège est situé à Labiod Sidi Cheikh, en plus de son statut comme l'un des symboles du djihad et de la résistance populaire contre l'occupation espagnole de la région d'Oran aux XVIe et XVIIe siècles. S'agissant de l'appellation de cette manifestation, Rekb ou Waâda, le chercheur dans le patrimoine et l'histoire de la région et dans le soufisme Maâzaouz Boubker, habitant de la région et l'un des organisateurs de l'événement, a indiqué que Waâda vient du mot waâd, qui signifie la promesse, la rencontre ou le rassemblement, rekb, vient pour sa part du fait que les habitants de la région de "Stitten", située à 35 km de la ville d'El Bayadh et 160 km de la ville de Labiod Sidi Cheikh, montaient sur des bêtes, dans une sorte de procession (Rekb) pour se rendre au rassemblement de Labiod Sidi Cheikh pour commémorer l'anniversaire de sa mort.

Concernant la raison du démarrage de la caravane de Astétine, la même source ajoute que le "wali saleh Sidi Cheikh" est décédé dans cette ville, suite à ses blessures dans une bataille contre les occupants espagnols sur les côtes oranaises, notant qu'il a recommandé qu'il soit enterré à Labiod Sidi Cheik, alors appelée Labiodh tout court, la suite (Sidi Cheikh) ayant été ajoutée après sa disparition. D'autres sources historiques affir-

ment que le début du rekb remonte à une histoire survenue pendant la vie de Sidi Cheikh, où il a guéri un des notables de la ville de Stitten par ses prières, d'une maladie difficile, ce qui a poussé les habitants de cette région à se déplacer pour lui rendre visite à Labiodh Sidi Cheikh, dans une procession (rekb) qui s'est poursuivie après sa mort. L'attachement des gens à cette personnalité s'est renforcé après sa mort, et ils se sont mis à se rencontrer autour de sa tombe, chaque année, pour commémorer ses exploits et lire collectivement l'intégralité du Saint Coran, dans une lecture appelé la Selka, de la part des adeptes de la tariqa cheikhia, et les porteurs du Coran, qui viennent des différentes régions du pays. La waâda est également une occasion pour organiser des conférences religieuses, des sermons, des cercles de dhikr et des lectures de son poème "Yakouta" de 178 vers, portant des significations spirituelles et des leçons de vie, selon le même spécialiste.

En plus d'être une occasion pour la rencontre des familles et des amis, le Rekb est une opportunité pour réconcilier les fâchés et pour se pencher sur les préoccupations des habitants, organisateurs de la waâda, qui hébergent et restaurent les convives.

**Les chevauchées fantastiques et les rencontres de Melhoun, une marque déposée de cette manifestation**

Cet événement, auquel participent chaque année des milliers de visiteurs, est connu

pour les performances collectives des équipes équestres de fantasia et de poudre à canon (Baroude), connues des habitants de la région et des amateurs d'équitation sous le nom de "El Aalfa", près de l'arène équestre appelée "El Faraa".

Les cavaliers, qui viennent des différentes wilayas du pays, avec leurs costumes traditionnels sur leurs Pur-sang, décorés de selles ornées de motifs et dessins aux significations multiples, se donnent à fond dans leurs shows, où les cavaliers sur le dos de leurs chevaux récitent des vers de Melhoun, contant l'histoire de la région et son vieux patrimoine.

Des expositions sont organisées pour faire connaître l'histoire de la région et la ville Labiodh Sidi Cheikh, qui a bénéficié dernièrement d'une promotion à une wilaya déléguée de la part du président de la République, et de l'histoire de résistance d'Ouled Sidi Cheikh, menée par les descendants de Sidi Cheikh, ainsi que les victoires de la Révolution du 1er Novembre aux jeunes générations.

Les autorités locales travaillent en coordination avec tous les acteurs, tels que les responsables de la zaouia et des services de la commune, pour programmer des conférences et séminaires nationaux et internationaux auxquels participent un groupe d'élite de chercheurs et de spécialistes de l'histoire, du patrimoine, du soufisme et des sciences religieuses pour présenter la personnalité éminente de Sidi Cheikh et l'histoire ancienne de la région.

## ENERGIE

# L'Algérie œuvre d'arrache-pied à renforcer le projet du gazoduc transsaharien

*Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, vendredi à Sorrente (Italie), que l'Algérie œuvrait d'arrache-pied à renforcer le projet du gazoduc transsaharien, reliant le Nigeria à la rive nord de la Méditerranée, via l'Algérie et le Niger, indique un communiqué du ministère.*

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 3e édition du Forum international "Vers le Sud: la stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en Méditerranée", M. Arkab a précisé que l'Algérie "œuvre d'arrache-pied à renforcer le projet du gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à la rive nord de la Méditerranée, via l'Algérie et le Niger, à travers le raccordement au réseau gazier algérien". Ce projet "apportera une grande

contribution aux approvisionnements en gaz naturel de l'Europe, et renforcera ainsi la sécurité énergétique de la rive nord de la Méditerranée" et "soutiendra également le développement socioéconomique des pays de transit", a-t-il ajouté. D'autre part, M. Arkab a indiqué que l'Algérie prendra part au débat stratégique avec ses partenaires européens sur la création du Corridor Sud H2, pour transporter l'hydrogène renouvelable produit en Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche". Par la même occasion, le ministre a affirmé que ce "mégaprojet" requiert l'établissement de partenariats solides entre les secteurs public et privé, relevant que cette coopération permettra de "mobiliser les grands investissements de partenariat requis pour le développement des infrastructures de production, de stockage et de transport de l'hydrogène". Dans le même contexte, M. Arkab a mis en avant la détermination de l'Algérie à devenir "le principal fournisseur dans le domaine de l'hydrogène", au regard des énormes

capacités et avantages dont elle dispose lui permettent d'occuper une place pionnière dans ce domaine, soulignant l'importance du modèle énergétique national en cours de préparation.

Au plan régional, M. Arkab a réaffirmé la volonté de l'Algérie d'établir "un partenariat régional solide et efficace" et de devenir "un pôle énergétique dans la région et un axe d'échange énergétique grâce à de nombreux projets, dont la liaison électrique et le Corridor Sud H2 entre l'Algérie et l'Europe à même de booster la transition énergétique et d'appuyer le développement commun dans le bassin méditerranéen et l'Europe", soulignant l'attachement de l'Algérie à participer activement aux initiatives internationales pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre et du méthane.

**3 mds USD pour le projet d'interconnexion électrique entre le Nord et le Sud de la Méditerranée**

Le ministre de l'Energie a également

évoqué l'un des projets phares de l'Algérie, en l'occurrence le développement de l'interconnexion électrique entre le nord et le sud de la Méditerranée, auquel une enveloppe de trois (3) mds USD a été allouée.

Le projet, explique M. Arkab, revêt "une importance vitale pour le pays et la région", ajoutant qu'il est à même de renforcer les énergies renouvelables notamment, par l'amélioration des liaisons électriques locales ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'exportation de l'électricité propre vers l'Europe.

Ce projet, poursuit le ministre, "permettra à nos voisins africains de s'y approvisionner dans le cadre de l'esprit de solidarité et de la coopération régionale", affichant la disposition de l'Algérie à "faciliter le passage de l'électricité à partir des pays de la rive nord de la Méditerranée aux pays africains". L'initiative permettra l'approvisionnement des pays africains en électricité propre et fiable, contribuant ainsi à leur développement socio-économique, selon le ministre.

## CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE (CNMA)

# Bientôt un produit couvrant les risques liés aux calamités agricoles

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) s'apprête à lancer "très prochainement" un produit couvrant les risques liés aux calamités agricoles dues aux changements climatiques, notamment la sécheresse et les inondations, des risques jusque-là non assurés, a affirmé le Directeur général de l'assureur public, Cherif Benhabilès. "Le dispositif d'assurance calamités agricoles sera normalement lancé très prochainement", a indiqué M. Benhabilès à l'APS, précisant que ce dispositif interviendra dans un contexte marqué par les effets des changements climatiques qui provoquent "chaque année des pertes farineuses aux agriculteurs en raison des incendies et de la sécheresse notamment".

Rappelant que la CNMA avait déjà organisé en 2017 un séminaire international pour attirer l'attention quant aux conséquences des changements climatiques et souligné l'importance d'un tel dispositif, le même responsable a relevé que le secteur agricole est le plus exposé aux dérèglements climatiques.

"Avec tous les changements climatiques et leurs conséquences, nous devons anticiper des solutions pour

sécuriser les investissements et le revenu de l'agriculteur et, aussi, servir de garantie pour le monde agricole et rural qui doit obéir à un dispositif un peu particulier", a encore souligné M. Benhabilès. Il a rappelé, dans ce contexte, que la compagnie publique s'est déjà engagée dans une démarche consistant à contribuer à promouvoir la micro-assurance via son pack assurance confiance "Taamine El Thika" qui met à la disposition des ménages ruraux à faibles revenus un seul produit couvrant un ensemble de risques. Il s'agit d'une offre destinée aux petits éleveurs et agriculteurs contre les risques liés à leur vie sociale tant dans le milieu professionnel que domestique (décès, invalidité, retraite et responsabilité civile), détaille M. Benhabilès.

### 6,5% de croissance du chiffre d'affaires au 1er trimestre

Evoquant, d'autre part, les performances de la compagnie, le même responsable a fait part d'une évolution de 6,5% du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2024 pour un montant qui a totalisé 4,4 milliards de dinars "ce qui est de bon augure pour le reste de l'exercice".

Soulignant, par ailleurs, que le secteur des assurances en Algérie a besoin d'une "vraie réforme" capable de le rendre un acteur incontournable dans toute démarche de développement économique, M. Benhabilès a affirmé que le nouveau projet de loi sur les assurances, en cours de finalisation, est "une étape cruciale dans la modernisation du secteur. Il doit également contribuer au développement de l'économie nationale".

Ce texte "contribuera éventuellement à faciliter l'accès aux crédits agricoles pour les agriculteurs et les éleveurs, tout en favorisant une traçabilité et un suivi plus efficace des aides et des crédits accordés par les institutions financières aux acteurs du secteur de l'agriculture et rural", a-t-il prédit.

"Les pouvoirs publics ont bien compris la nécessité de revoir les assurances en général et en priorité les assurances agricoles. Je pense que c'est à nous, professionnels, de traduire cela en actions concrètes sur le terrain", indique encore M. Benhabilès qui souligne que les compagnies d'assurances doivent expliquer et sensibiliser et surtout être crédibles, notamment en écourtant les délais de remboursement. La CNMA

est le premier assureur agricole en Algérie. Elle compte plus de 3.000 employés répartis sur 70 Caisses régionales et près de 570 bureaux locaux.

### Présidence algérienne de l'OAA : plusieurs actions concrétisées

Evoquant, par ailleurs, le mandat de l'Algérie à la tête de l'Organisation africaine des assurances (OAA), M. Benhabilès, président de cette organisation depuis juin 2023, a souligné que ce mandat a vu la concrétisation de plusieurs actions visant la densification de la coopération interafricaine, le développement des produits d'assurance, notamment agricoles, ainsi que la promotion des échanges d'expériences entre les acteurs du marché international.

La prochaine assemblée générale de l'OAA est prévue en Namibie début juin prochain, sous la thématique "Faire face à l'augmentation des catastrophes naturelles en Afrique", a-t-il avancé.

Lors de cette assemblée générale qu'abritera la capitale Windhoek, la présidence de l'Organisation devra passer à un représentant de la Namibie au sein de l'OAA.

# Au Maroc, être pro-palestinien peut vous mener à la prison

*Loin des projecteurs des grands médias, le Maroc traverse une période d'agitation inhabituelle liée aux événements de Ghaza.*

PAR ALI ANOUZLA\*

Plus l'agression sioniste s'intensifie, plus la colère monte dans la rue marocaine et plus l'embarras des autorités marocaines, qui continuent à s'accrocher à leurs relations avec Israël, augmente, créant un fossé qui se creuse au fil du temps entre les autorités et la rue en colère.

La première raison de cette colère est la position des autorités sur l'attaque israélienne en cours contre les Palestiniens.

La réalité est que la majorité du peuple marocain, qui a traditionnellement sympathisé avec le peuple palestinien, a continuellement et à plusieurs reprises exprimé sa frustration dans les rues depuis de nombreux mois à travers des protestations et des manifestations que les autorités s'efforcent de contenir.

L'inquiétude réside dans le fossé qui se creuse entre les sentiments de la majorité du peuple et la position ambiguë des autorités qui ont obligé – par une décision unilatérale et de la plus haute autorité du pays – le gouvernement, le parlement et le peuple à établir des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël.

Pour limiter les dégâts, il y a quelques jours, une position officielle marocaine, considérée comme la plus claire et la plus stricte dans la critique de l'agression israélienne, a été émise par le Roi du Maroc Mohammed VI en sa qualité de Président du Comité Al-Quds, à l'occasion du 15<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), qui s'est tenu les 4 et 5 mai à Banjul, la capitale de la Gambie.

C'est la première fois qu'il qualifie la guerre israélienne contre les Palestiniens d'« agression brutale et sans précédent ». Il a également qualifié ce qui se passe à Ghaza de « déplacement forcé, de punition collective et d'actes de vengeance » contre les Palestiniens, contrairement aux déclarations du ministère marocain des affaires étrangères, qui parlait d'« attaques » et d'« actes de violence », assimilant la victime au bourreau.

Cependant, avec la poursuite de la guerre d'agression israélienne contre Ghaza, l'autorité marocaine continue de se trouver dans une position très précaire et peu enviable, entre le maintien de ses relations avec l'ennemi sioniste avec lequel elle a des accords de normalisation depuis 2020, et la prise en compte des sentiments de la majorité du peuple marocain, qui a historiquement soutenu la cause palestinienne et organise constamment des marches populaires pour



demander à l'État marocain de cesser toute forme de normalisation avec Israël.

Plus la guerre contre Ghaza durera et plus le nombre de morts palestiniens augmentera, plus la pression de la rue sur les autorités marocaines sera forte. L'opinion publique marocaine n'a pas cessé de manifester, malgré l'affaiblissement de la mobilisation populaire par rapport aux premiers jours de la guerre, ce qui ne signifie pas pour autant que le grand élan de sympathie populaire qui s'est manifesté soit en déclin.

Les Marocains se passionnent pour la question palestinienne, les autorités marocaines en sont conscientes et tentent de la contenir en prenant des initiatives politiques timides, telles que des déclarations dénonçant les crimes israéliens ou l'octroi d'une aide limitée aux habitants de Ghaza.

D'autre part, les autorités elles-mêmes font preuve de fermeté, en fonction de leurs intérêts, pour envoyer des messages clairs aux opposants aux accords de normalisation avec Israël, qu'elles poursuivront la normalisation coûte que coûte, avec une sorte d'obstination et d'insistance inexplicables. Cela pousse de nombreux observateurs à se demander s'il n'existe pas des accords ou des engagements inavoués entre les autorités marocaines et l'entité sioniste qui les rendent incapables de défaire ces accords funestes que le palais a imposés au peuple sans tenir compte des sentiments de la majorité des Marocains qui sortent aujourd'hui dans des manifestations massives.

Ces démonstrations représentent des référendums populaires dans plus d'une ville marocaine, exprimant leur rejet des accords.

Dans le contexte des positions contradictoires des autorités marocaines entre leurs efforts pour contenir la colère de la rue et, en même temps, permettre les manifestations afin d'éviter l'explosion, nous constatons que toute action contre la normalisa-

tion comporte de nombreux risques qui peuvent exposer son auteur à diverses interdictions, voir à l'emprisonnement.

C'est le cas du blogueur Saeed Boukyoud, condamné à cinq ans de prison pour des posts Facebook critiquant la normalisation des relations avec Israël. Son collègue blogueur, Abdel Rahman Zankad, a également été condamné à la même peine pour des articles critiquant la normalisation.

Un autre militant anti-normalisation, Mustafa Dakar, est actuellement détenu pour avoir publié des articles critiquant la normalisation. Les trois hommes sont membres du groupe Justice et Bienfaisance, le plus grand groupe islamique du Maroc, qui est à l'origine des grandes manifestations qui ont lieu en permanence dans de nombreuses villes marocaines pour dénoncer la guerre contre Ghaza.

Par conséquent, de nombreuses personnes considèrent ces initiatives répressives comme des messages des autorités marocaines au groupe et à tous ceux qui s'opposent à la normalisation, afin de faire taire leurs voix.

Cela inclut également les voix affiliées aux mouvements de gauche ou indépendants, que ce soit à travers l'interdiction imposée à certaines activités ou les procès auxquels sont confrontés 13 militants de gauche et indépendants qui sont détenus pour leur participation à un événement contre la normalisation économique avec l'entité sioniste.

Comme leurs homologues dans de nombreux pays arabes, les autorités marocaines ne cachent pas leur crainte des développements de la guerre contre Ghaza et de ses répercussions sur la situation dans leurs pays.

Beaucoup de gouvernements dans ces pays, y compris le gouvernement marocain, expriment leur crainte des changements majeurs que cette guerre provoque quotidiennement dans l'opinion publique populaire internationale, ainsi que des vagues de colère

qui montent chez les jeunes occidentaux dans les universités et se propagent dans les sociétés occidentales.

Dans le cas des pays arabes, la crainte est double, car les gouvernements se rendent compte que la guerre à Ghaza, avec toutes ses répercussions, a relancé le projet d'islam politique que les contre-révolutions ont tenté de faire avorter pendant le printemps arabe.

C'est ce qu'avait déjà révélé, au début de l'agression israélienne sur Ghaza, l'ancien diplomate américain Dennis Ross, qui avait déclaré que la volonté des dirigeants arabes qu'il avait rencontrés était de détruire le mouvement Hamas, car toute victoire de celui-ci, même morale, alimenterait l'idéologie du rejet au sein de leurs pays.

C'est cette même position qui a été récemment révélée par Malcolm Hoenlein, vice-président exécutif de la Conférence des présidents des grandes organisations juives américaines, qui a déclaré que tous les dirigeants arabes avec lesquels il s'est entretenu lui ont dit de détruire le Hamas.

Entre les tentatives de contenir les sentiments de leurs peuples et de préserver leurs intérêts, les régimes arabes vivent leurs jours les plus misérables, leurs cœurs sont sur leurs trônes et leurs épées sont contre tout ce qui les menace, même s'il s'agit d'une victoire morale pour un mouvement de résistance qui pourrait faire renaître l'espoir dans la volonté du peuple lorsqu'il veut décider de son destin pour lui-même.

**\* Ali Anouzla est un journaliste et écrivain marocain, directeur et rédacteur en chef du site d'information Lakome.com. Il est le fondateur et l'ancien rédacteur en chef de plusieurs journaux marocains.**

Ali Anouzla est un défenseur des droits de l'Homme, qui dénonce les violations des droits perpétrées au Maroc et au Sahara Occidental. Cela lui vaut de nombreux démêlés avec le pouvoir et donc la justice, au Maroc.

LIGUE 1 MOBILIS

# Le MCA sacré pour la 8<sup>e</sup> fois, lutte acharnée pour le maintien

*Le MC Alger a été sacré champion d'Algérie de football de la saison 2023-2024, en remportant le grand derby algérois contre son rival éternel l'USM Alger sur le score de 1 à 0, en match comptant pour la 26<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, disputé vendredi au stade 5 juillet d'Alger.*



Les Vert et Rouge de la capitale ont profité du match nul (1-1) entre le CS Constantine et le CR Belouizdad pour décrocher le titre de champion d'Algérie à quatre journées de la fin de la compétition. Avec 60 points au compteur, les coéquipiers de Youcef Belaili ne peuvent plus être rejoints au classement par leur dauphin le CR Belouizdad (46 points), ou encore le CS Constantine (45 pts), qui même en cas de victoire devant l'USM Alger en match en retard, possède une différence de buts défavorable dans les confrontations directes par rapport au MCA (aller: CSC-MCA 1-0, retour: MCA-CSC 2-0).

Le MC Alger, fondé en 1921, décroche à cette occasion le huitième titre de champion de son histoire après ceux remportés en 1972, 1975, 1976, 1978, 1979, 1999 et 2010. Auteurs d'une saison exceptionnelle, les Mouloudéens sont toujours en course pour un doublé Coupe-Championnat. Ils joueront la finale de Dame-Coupe face au CR Belouizdad. Dans un stade olympique archi-comble, les hommes d'Amir Beaumelle ont inscrit l'unique mais précieux but de la victoire grâce à son milieu de terrain ivoirien Zograna (23'). Dans l'autre affiche de la journée, le CS Constantine a raté l'occasion de

reprendre la place de dauphin à son adversaire du jour le CR Belouizdad (1-1). Pourtant, les hommes de Abdelkader Amrani ont bien entamé la partie en ouvrant le score dès le premier quart d'heure par Dib, mais c'était sans compter sur l'abnégation des Belouizdadis qui ont remis les pendules à l'heure de jeu par Laouafi. A la faveur de ce nul, le CRB conserve provisoirement sa deuxième place qualificative à la Ligue des champions de la CAF, avec une longueur d'avance sur le CSC qui compte un match en moins à domicile contre l'USMA. Dans la lutte pour le maintien, la bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'ASO Chlef qui se hisse à la 9<sup>e</sup> place après son large succès à domicile contre l'USM Khenchela (4-1).

Le MC Oran (14) et l'ES Ben Aknoun qui se partagent l'avant dernière place du classement avec 26 points et un match en retard contre le même adversaire l'USM Alger, ont remporté de précieux succès mais restent toujours en position de deuxième reléguable.

Les Hamraoua ont largement dominé l'ES Sétif (4-1) tandis que l'ESB a disposé de l'US Biskra (2-1). Les pro-

chaines journées s'annoncent palpitantes et indécises pour connaître le second reléguable qui accompagnera l'US Souf, reléguée depuis la précédente journée et qui s'est inclinée une nouvelle fois à domicile face au NC Magra (2-0) l'autre bénéficiaire de cette journée.

A noter enfin, le nul décroché sur le fil par la JS Kabylie en déplacement contre le MC El-Bayadh (1-1) et le succès de la JS Saoura contre le Paradou AC (2-1).

## Déclarations à l'issue du sacre du MC Alger

- Amir Beaumelle (Entraîneur/MCA): "L'objectif était de gagner des titres, aujourd'hui c'est chose faite, le travail a été colossal. En une saison, ces enfants sont devenus de vrais hommes, c'est le fruit du travail de tout un staff. L'objectif a été atteint, il fallait rééquilibrer l'effectif, ça a donné une saison magnifique, il reste 4 matchs de championnat et un match de coupe. On savoure. Là où je suis passé, j'ai laissé mon empreinte, je suis un bâtisseur, j'essaie toujours de m'inscrire dans un projet dans ce club qui n'est pas facile.

Savourons ce soir, on verra l'avenir dans les prochaines semaines.

J'ai hâte de savoir la date de la finale, pour pouvoir planifier et évidemment tourner l'effectif. Maintenant, nous devons garder l'âme de l'équipe. On est une famille, on a réussi un pari complètement fou.

Etant champion, nous allons jouer un tour préliminaire de la Ligue des champions vers la mi-août. Cela fait trois ou quatre mois que j'ai donné une liste de joueurs que je veux dans mon effectif, mais en parallèle, il ne faut pas trop chambouler le groupe qui a donné entière satisfaction. Je dédie ce titre à Youssouf Dao et à Romaric Ouattara qui vont devoir s'éloigner des terrains pour six mois pour blessures, toute notre pensée va vers eux".

- Ayoub Abdellaoui (Capitaine du MCA): "C'est un titre amplement mérité sur tous les plans. Notre objectif était de remporter ce titre, je remercie tous ceux qui y ont contribué. Il y'a des hommes d'ombre qu'il ne faut pas oublier, et bien évidemment notre merveilleux public. Nous allons savourer ce titre avant de se tourner vers la finale de la Coupe d'Algérie. Gagner un titre avec le MCA est magnifique, c'est historique pour moi. La saison était exceptionnelle pour les joueurs, tout le monde a tiré dans le même sens. Nous devons conserver cette dynamique. Les futurs joueurs qui vont nous rejoindre durant l'intersaison doivent avoir l'ADN du Mouloudia qui est un club spécial. Les joueurs ont fourni beaucoup d'efforts durant la saison juste pour rendre le sourire à nos supporters, j'espère qu'on pourra leur offrir le doublé. C'est une fierté pour nous d'être félicités par le président de la République, j'espère qu'on aura l'occasion de recevoir, à nouveau, ses félicitations lors de la finale de la Coupe d'Algérie."

HAKIM MEDANE

## La JSK doit retrouver sa culture des titres

La JSK doit retrouver sa culture des titres, a déclaré ce vendredi Hakim Medane le nouveau manager général du club, dans un entretien téléphonique accordé à la chaîne 3 de la radio nationale. Medane est revenu sur son retour et les grandes lignes de sa nouvelle mission au sein de la formation kabyle. Pour son retour, il dira que ce dernier est intervenu «après de nombreux échanges entre le PDG de Mobilis, le PCA de la JSK, nous sommes tombés d'accord sur ma prise de fonction. Il fallait avoir

une idée des attentes des uns et des autres des deux côtés. Ce n'est pas une simple formalité. C'est un projet qui se mûrit. C'est ce qui a été fait ».

### «Redorer le blason de la JSK »

Tout en démentant certaines allégations portées à son encontre, Medane a indiqué que sa tâche « est loin d'être facile mais avec la solidarité des uns et des autres nous parviendrons à redorer le blason de la JSK ». Pour Hakim, il est « important que

les divergences des uns et des autres soient mises de côté pour le seul intérêt du club. Seul ce dernier constitue notre point d'achoppement ». Il a surtout mis l'accent sur cette nécessité de voir le club « renouer avec la culture qui était sienne, celle des titres ».

A propos de titres, Medane se dit malade de cette longue traversée du désert de son club fétiche « je suis content de voir l'USMA remporte la coupe de la CAF pour le football algérien ou encore le CRB et le MCA remporter

des titres nationaux mais au fond j'en suis malade et triste de ne pas voir la JSK le faire. Les supporters de la JSK notamment les plus jeunes ont une folle envie de revivre cette culture de la gagne et des titres ». Et d'ajouter sur ce chapitre, « Sans minimiser de la valeur des autres mais la JSK n'est pas une équipe comme toutes les autres ».

### « Je ne travaillerai pas seul »

Abordant la question de sa nouvelle mission et les tâches qui lui sont dévolues,

Medane a fait savoir que « dans le football moderne, la gestion est avant tout un échange entre les responsables, chacun dans son rôle, à tous les niveaux. C'est cet esprit de collégialité sur lequel nous avons insisté et sommes mis d'accord avec les responsables de la société ». « Je ne travaillerai pas seul. J'aurai mon équipe et mon staff pour mener à bien notre mission », dira encore Medane. Et, enfin, parmi, cette équipe, il n'a pas exclu de voir Karim Doudène faire partie de cette dernière.

**NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE**



20h25

**TMC**

Le corps d'un jeune homosexuel est découvert par la police dans la vitrine d'un magasin de chaussures. Quelques heures plus tard, les inspecteurs Benson et Tutuola découvrent un autre cadavre : celui du petit ami de la victime. Les défunts, atteint d'une forme virulente du sida, étaient par ailleurs dépendants à la méthadone. Après avoir appris que son fils était homosexuel, et l'avoir difficilement accepté, Tutuola se sert de lui pour infiltrer le groupe de toxicomanes dont faisait partie les victimes.

**RUGBY : TOP 14**



20h10

**CANAL+**

Troisièmes du classement à l'issue de la 22e journée Matthieu Jalibert et les Girondins passent un test de choix sur le terrain des Parisiens leaders. Bien partis pour se qualifier pour la phase finale, les deux clubs figurent sur la courte liste des prétendants au bouclier de Brennus. Devant leur public, Mickaël Ivaldi et les Stadistes auront à cœur de décrocher une victoire pour conserver leur première place convoitée par le Stade Toulousain. Cette affiche du haut de tableau s'annonce intense, serrée, et indécise.

**ELVIS**



20h10

**2**

La vie et l'œuvre musicale légendaires d'Elvis Presley, à travers le prisme de ses rapports complexes avec son mystérieux manager, le colonel Tom Parker. Une exploration de leurs relations sur une vingtaine d'années, à partir de l'ascension du chanteur jusqu'à sa consécration en tant que star inégalé, sur fond de bouleversements culturels et de la découverte par les États-Unis de la fin de l'innocence.

**MCDONALD & DODDS**



20h10

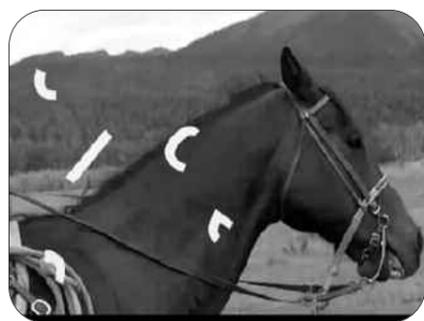
**3**

Au cours d'une course de Formule 1, un jeune pilote prometteur perd la vie dans des circonstances suspectes lors de son arrêt au stand. Le lieutenant Dodds découvre une blessure discrète sur la nuque de la victime. L'enquête, menée avec le capitaine Lauren McDonald, passionnée de ce sport, oriente rapidement vers un homicide. Ils sont confrontés à Archie Addington, patriarche et entraîneur de l'équipe, qui semble manipuler les faits. Lorsque McDonald réalise qu'un visage de son passé est impliqué dans l'affaire, la situation se complique. Le duo d'enquêteurs navigue à travers les secrets de ce monde compétitif.



**LA SELECTION DE MIDI LIBRE**

**LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE**



19h55

**arte**

Fraîchement démobilisé, Frank rentre chez lui dans les plaines du Montana. Il va s'opposer à Ewing, un riche propriétaire terrien en passe de faire main basse sur toute la région. Frank va apporter son aide à Ella Connors, propriétaire d'un ranch que convoite Ewing.

**1974, UNE PARTIE DE CAMPAGNE**



20h05

**5**

En En 1974, durant la campagne présidentielle, Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'Economie, décide de poser sa candidature. Il demande au photographe et cinéaste Raymond Depardon de filmer sa campagne électorale. Depardon suit ainsi le candidat dans les coulisses de ses meetings afin d'en restituer l'ambiance.

**ZONE INTERDITE**



20h10

**6**

La 120<sup>ème</sup> édition du plus grand rendez-vous shopping du printemps s'est tenu du 1er au 12 mai au Salon des expositions, à Paris. Pendant plus de dix jours, près de 1 000 exposants ont ainsi présenté leurs dernières innovations. Parmi eux, Fabien, un Alsacien, qui, face à la flambée des prix de l'électricité, a inventé des plinthes chauffantes. Sa trouvaille offrirait jusqu'à 25 % d'économie d'énergie. Parents de quatre enfants, Astrid et Anthony, de leur côtés, ont créé un objet permettant aux enfants de ne pas salir les mains en mangeant une glace. Les voilà sélectionnés pour le prestigieux concours Lépine.

**LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE**



20h05

**Chérie 25**

En juillet 1936, dans une magnifique demeure familiale située au bord d'une immense plage, Jo a réuni ses amis et ses proches pour l'été. Cible d'un mystérieux tueur, cette jeune styliste, qui a échappé à plusieurs tentatives de meurtre, supplie le commissaire Larosière de la protéger. Celui-ci tombe fou amoureux d'elle. Il en perd tous ses moyens. De son côté, Lampion se fait engager comme domestique pour pouvoir jouer les anges gardiens incognito. Mais le tueur redouble d'audace et, pendant le feu d'artifice du 14 juillet, la cousine de Jo reçoit par erreur une balle en plein cœur...

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

**EUURL Midi Libre**  
au capital social de 12.000.000 DA  
**Compte Bancaire :**  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:46
Dohr	12:44
Asr	16:33
Maghreb	19:50
Icha	21:30

ALGERIA VENTURE- TOTALENERGIES ALGÉRIE

## ACCORD POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU CHALLENGE « STARTUPPER DE L'ANNÉE »

L'incubateur public de startups, Algeria Venture (A-Venture) a signé, hier à Alger, un accord de coopération avec TotalEnergies Algérie visant l'accompagnement de la 4<sup>e</sup> édition (2024-2025) du challenge "Startupper de l'année", récompensant les projets les plus innovants dans le secteur de l'énergie.

En présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, cette convention a été signée par le directeur général d'A-Venture, Sid Ali Zerrouki, et le directeur général de TotalEnergies EP Algérie, Moufdi Zakaria Chikh.

Le challenge "Startupper de l'Année" est lancé par le groupe TotalEnergies dans 32 pays africains dont l'Algérie pour soutenir les jeunes entrepreneurs ayant un projet d'entreprise ou une startup de moins de trois ans.

Lors d'une allocution à l'occasion de cette cérémonie, M. Oualid a indiqué que ce concours constituait une occasion pour les startups algériennes de se rapprocher d'un acteur "important" du secteur énergétique mondial, mais aussi d'obtenir des opportunités de s'étendre au niveau continental. Dans ce sens, le ministre a souligné "les capacités locales importantes" dans le secteur énergétique, qui ont été formées au niveau des universités algériennes et devant permettre au pays dans les prochaines années de devenir "un fournisseur principal du monde en terme de technologies liées à l'énergie."



M. Oualid a mis en avant également les potentialités du marché national en matière d'innovation dans le secteur "représentant autant d'opportunités nouvelles pour les startups" dans les hydrocarbures, les énergies renouvelables, le transport et le stockage d'énergie et la réduction des émissions à effet de serre. "Actuellement, plusieurs startups algériennes ont signé des contrats dans ce

secteur. De plus, notre ministère encourage la recherche et développement et l'open innovation", a affirmé le ministre, soulignant que plusieurs avantages fiscaux ont été accordés aux startups pour les soutenir.

Pour sa part, le directeur général d'A-Venture, a indiqué que ce partenariat contribuait à faire de l'Algérie "un point d'innovation de premier plan" notamment

dans le secteur de l'énergie et de l'écoresponsabilité.

"Ce partenariat insufflera une nouvelle vie à l'innovation algérienne dans un secteur stratégique, en faisant germer des idées qui transformeront notre nation", a estimé M. Zerrouki.

De son côté, le directeur général de TotalEnergies EP Algérie, a fait savoir que cet accord visait la promotion de l'innovation et des talents nationaux dans le domaine de l'entrepreneuriat.

"Ce concours, grâce à un jury composé d'experts, de professionnels du monde des startups, de dirigeants d'entreprises et d'acteurs locaux du développement durable, sélectionnera trois lauréats en Algérie", a-t-il expliqué.

Un lauréat sera récompensé pour chaque catégorie: la première récompense le meilleur entrepreneur "Innov'Up", la deuxième concerne l'économie circulaire "Cycle Up" et la troisième concerne l'énergie durable et abordable "Power Up".

Il est prévu lors de la 4<sup>e</sup> édition de ce challenge qui coïncide avec le centenaire de la compagnie d'hydrocarbures, de récompenser 100 startupper porteurs de projets sur l'ensemble du continent africain en décembre prochain. La finale nationale est prévue en octobre prochain.

Selon les organisateurs du concours, les lauréats bénéficieront de financements, de visibilité et de soutien pour concrétiser leurs idées, contribuant à la diversification et à la modernisation de l'économie algérienne.

### Anniversaire



#### À ma princesse Djouher- Maria

Comme le temps passe vite ! Même si je vieillissais, saches bien que je suis l'homme le plus heureux du monde, vous voyant grandir, toi et tes sœurs malgré les aléas de la vie. Vous grandissez, vous vous épanouissez de jour en jour, mais vous resterez pour toujours mes petits bébés. Telles de belles roses du printemps, vous ne cessez de rendre mon existence un éternel printemps. Ce dimanche c'est ton 16<sup>e</sup> anniversaire, une journée très spéciale pour moi. Pour ce, j'espère tu seras gâtée et emplie de bonheur grâce à tes parents, grand-mère, tantes, tontons, proches et amis. Profite de chaque instant ! Je te souhaite un 16<sup>e</sup> anniversaire magique, rempli d'amour, de rires et de toutes les choses qui font chanter ton cœur. Prends ton envol, déploie tes belles ailes. Je serais toujours ton soutien. Bon anniversaire! Ton papa qui t'aime «boco boco.»

### MONDIAL PARA-ATHLÉTISME UNE MÉDAILLE D'OR POUR NASSIMA SAIFI

Les Championnats du Monde d'Athlétisme pour les personnes en situation de handicap ont vu une performance exceptionnelle de l'athlète algérienne Nassima Saifi. En compétition dans l'épreuve du lancer du disque catégorie F57, Saifi a décroché la médaille d'or grâce à un lancer remarquable de 33,90 mètres.

Cette victoire, qui s'ajoute à un palmarès déjà impressionnant, témoigne de la détermination et du talent de Saifi. Son exploit a suscité des félicitations unanimes, notamment de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports algérien. Dans un message publié sur leur page officielle, le ministère a exprimé sa fierté en ces termes : « Mille bravos à notre championne Nassima Saifi pour sa médaille d'or dans l'épreuve du lancer du disque catégorie F57 avec un lancer de 33,90 mètres. » Avec cette performance, Saifi continue de



renforcer sa position parmi les meilleures athlètes du monde dans sa discipline, inspirant de nombreux jeunes athlètes en Algérie et au-delà.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 546 blessés en 48 heures

«Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 546 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays», a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

«Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies, respectivement dans les wilayas d'Illizi et Oran où aucune victime n'a été déplorée», ajoute la même source.

Le premier incendie s'est déclaré à l'intérieur d'une station de pompage de pétrole dans la daïra d'In Amenas et le deuxième dans un magasin de stockage de produits textiles dans la daïra d'Oued Tellilat, ajoute le communiqué.

Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'un domicile dans la wilaya de Laghouat ayant causé des brûlures à quatre personnes.